



L'innovation favorisée



Le 27 octobre dernier, le service cantonal de l'économie (NECO) a présenté, à la Rebatte de Chézard-Saint-Martin, les aides potentielles que l'Etat de Neuchâtel et la Confédération prévoient de fournir aux projets pouvant relever de la nouvelle politique régionale (NPR). Ces aides financières, à fonds perdus ou sous forme de prêts, doivent favoriser la réalisation de projets innovants, capables de démontrer des liens forts avec l'extérieur de notre canton (filiales exportatrices).

L'Etat a voté récemment un crédit-cadre 2016-2019 de CHF 6'500'000 pour les aides à fonds perdus et de CHF 29'000'000 pour les prêts, validé sans opposition par le Grand Conseil lors de sa session de fin août 2016.

Qu'il soit en lien avec le tourisme (apport de clientèle provenant de l'extérieur du canton) ou avec des processus industriels (innovation technique), votre projet en voie de démarrage ou en cours de gestation peut être soutenu par l'Etat de Neuchâtel et la Confédération (impulsion lors de sa conception ou de son démarrage).

Créativité, audace, coopération, participation, ambition et succès sont les mots-clés qui caractériseront ces projets. Vous sentez-vous concernés?

N'hésitez pas à présenter, défendre voire à démarrer votre idée dans le cadre des offres qui vous sont proposées par l'Etat et la Confédération!

Nous sommes à votre disposition pour vous orienter sur le bon interlocuteur afin que votre projet bénéficie peut-être du «coup de pouce» nécessaire à sa réalisation.

Ouverte tant aux acteurs privés que publics, l'aide NPR sera certainement sollicitée par la Commune de Val-de-Ruz pour son projet de zone d'activités économiques du Chillou.

Cédric Cuanillon, conseiller communal

Actualités

Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué **lundi 14 novembre 2016 à 19h30** à la salle de musique de Cernier. L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 26.09.2016
3. Communications de la présidente
4. Nouveau règlement de police
5. Règlement d'affermage des terres et domaines agricoles
6. Réponse à la motion M15.003 «Sécurité autour du collège de Vilars»
7. Amélioration de l'offre en transports publics, en réponse à trois motions et trois postulats
8. Motions et propositions
9. Résolutions, interpellations et questions, dont la réponse à l'interpellation I16.002 «Fontenelle: transports publics, horaires scolaires et organisation».
10. Communication du Conseil communal

Inauguration de la structure d'accueil «Le Côtillon» à Vilars

A la rentrée d'août 2016, la structure d'accueil parascolaire communale de Vilars s'est agrandie pour accueillir 22 élèves de plus, venant principalement du village de Savagnier. Après des travaux de rajeunissement et d'embellissement durant l'été, l'inauguration officielle a eu lieu le 3 novembre 2016 en présence des Autorités, des enseignants et des parents d'élèves.

Feux de signalisation à Montmollin

Les feux de signalisation installés à Montmollin sur la route de la Tourne, à la hauteur de l'Hôtel de la Gare, sont entrés en fonction depuis le 29 octobre 2016. La patrouilleuse scolaire a accompagné les écoliers durant deux semaines afin de les familiariser avec cette installation qui leur permet d'utiliser le passage piéton en toute sécurité. Les parents ont été avertis par le biais du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVV).

Améliorations foncières – La Côtière

Dans le cadre des travaux d'améliorations foncières et si les conditions météorologiques le permettent, le bétonnage de quatre nouveaux chemins aura lieu entre les 14 et 16 novembre 2016. Dès lors, toute circulation piétonne, cavalière, à vélo ou motorisée est interdite sur ces tronçons jusqu'au vendredi 16 décembre 2016. Une signalisation sera posée pour en interdire l'accès et il est impératif de ne pas la déplacer ou la modifier.

Pour toutes questions, nous vous remercions de vous adresser à Eric Maffli au 079 502 28 42, président du syndicat des améliorations foncières.

Vie pratique

Pause hivernale du ramassage des déchets verts

Pour rappel, le ramassage des déchets verts «porte à porte» se terminera prochainement, soit la semaine du 14 au 18 novembre 2016. Jusqu'au 13 mars 2017, des conteneurs seront à votre disposition dans les déchèteries. Le ramassage reprendra dès la semaine du 13 au 17 mars 2017 dans tous les villages, selon la tournée officielle.

Manifestations

CONNAISSANCE DU MONDE

À L'ÉCRAN, UN FILM • SUR SCÈNE, L'AUTEUR



Nous avons le plaisir d'annoncer la projection du film « La Route 66 – de Chicago à Los Angeles » le **mercredi 16 novembre 2016 à 20h00** à la salle de spectacles de Fontainemelon, cela en présence de Marc Poirel, réalisateur.

Vente des billets à l'entrée de la salle le jour de la représentation.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum 2 par personne) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture-promotion régionale au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Plus d'informations sur www.val-de-ruz.ch.

Val-de-Ruz Expo: le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVV) se présente

La Commune sera une nouvelle fois présente lors de Val-de-Ruz Expo à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin du 17 au 20 novembre 2016. Elle se réjouit de vous accueillir à son stand situé au 1^{er} étage.

Pour cette édition, le CSVV se présentera en mettant notamment l'accent sur la transition entre l'école obligatoire et le post-obligatoire. La formation des jeunes de la région constitue un enjeu majeur pour l'avenir et le bon développement de Val-de-Ruz.

Le stand sera animé par des élèves, des enseignants et la direction du CSVV.

Au plaisir de vous rencontrer!



LE CINOCHÉ Ciné-club du Val-de-Ruz

Le Cinoché, le Ciné-club du Val-de-Ruz, annonce la projection du film de Peter Jackson «Forgotten Silver» le **dimanche 20 novembre 2016 à 20h00** à la salle de spectacles de Fontainemelon.

Vente des billets à l'entrée de la salle le jour de la représentation. Age 10 ans - 8 ans accompagné. VO (s.-t. fr). Durée du film 54 minutes.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum 2 par personne) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture-promotion régionale au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Plus d'informations sur www.val-de-ruz.ch.

La Commune de Val-de-Ruz est l'hôte d'honneur de la 20^e édition du traditionnel Marché de la Saint-Martin à Porrentruy

«Vivre ses passions. Ressentir l'histoire. Découvrir la tradition. Cultiver l'inspiration. Partager l'émotion. Bienvenue à Val-de-Ruz, terre de cœur et de saveurs».

C'est par ces slogans que la Commune de Val-de-Ruz convie tous les visiteurs du Marché de la Saint-Martin à Porrentruy à venir découvrir et faire plus ample connaissance avec notre belle vallée, cela au travers de stands de présentation et dégustation de produits du terroir et d'artisanat notamment.

Vous qui vous rendez en Ajoie du 11 au 14 novembre 2016 ainsi que les 19 et 20 novembre 2016, venez nous faire une petite visite!

En collaboration avec divers prestataires, partenaires et sociétés locales, nous présenterons notre région au-delà de nos frontières.

Plus d'informations sur www.val-de-ruz.ch.

Réorganisation des activités économiques sur les sites Paulière (Coffrane) et Rive (Montmollin)

La Commune de Val-de-Ruz vous invite à une séance d'information le **lundi 21 novembre 2016 à 20h30** au Motel de La Croisée à Malvilliers concernant l'objet cité en titre.

Prochaine soirée «Comment vous faites?» du CSVV

Afin de favoriser les liens entre l'école et les familles, la prochaine soirée organisée par le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVV) se déroulera le **jeudi 24 novembre 2016 à 20h00** sur le thème suivant:

- **Qui sont les jeunes?**
Que pensent-ils et quels sont leurs avis?
Comment évoluent leurs comportements?
Comment évolue la délinquance des jeunes?

Animation par Olivier Guéniat, chef de la police judiciaire neuchâteloise.

Cette soirée se déroulera au Collège de la Fontenelle. Pour s'inscrire ou complément d'information, veuillez vous adresser à Manuela Guyot au 079 561 60 87 ou à manuela.guyot@ne.ch.



Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois présentent leur nouveau spectacle

Croustillant à souhait, le nouveau spectacle «La Gâchette» sera présenté le **jeudi 24 novembre 2016 à 20h30** à la salle de spectacles de Fontainemelon.

Venez nombreux passer un moment de franche rigolade en leur compagnie.

Vente des billets par Internet sous www.monbillet.ch ou, selon les disponibilités, à l'entrée de la salle le jour de la représentation. Age dès 15 ans.

Plus d'informations sur www.val-de-ruz.ch.



Un seul abonnement pour se rendre dans les piscines communales de Val-de-Ruz: offrez-vous ou offrez un cadeau de Noël original et utile

Cet abonnement permet à son bénéficiaire de se rendre, durant l'année 2017 et selon les heures d'ouverture, dans les piscines communales situées à Cernier (La Fontenelle) -jusqu'au 15

juin-, aux Geneveys-sur-Coffrane (centre sportif) et à Engollon (piscine extérieure).

Le formulaire de commande est disponible sur le site Internet www.val-de-ruz.ch. Il peut également être demandé au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Délai de commande: 11 décembre 2016.

Offre promotionnelle

Un seul abonnement pour les piscines. La saison estivale sera bientôt de retour. Pensez à commander votre abonnement

BULLETIN DE COMMANDE & TARIFS

Abonnements avec photo	Tarifs Val-de-Ruz	Nombre Val-de-Ruz	Tarifs hors Val-de-Ruz	Nombre hors Val-de-Ruz
Abonnement de saison adulte	CHF 95.00 (CHF 105.00)		CHF 115.00 (CHF 125.00)	
Abonnement de saison AVS	CHF 80.00 (CHF 85.00)		CHF 90.00 (CHF 95.00)	
Abonnement de saison enfant	CHF 50.00 (CHF 55.00)		CHF 55.00 (CHF 60.00)	
Abonnement de saison étudiant / apprenti	CHF 75.00 (CHF 80.00)		CHF 85.00 (CHF 90.00)	
Abonnement familial de saison :				
• 1 adulte – 1 enfant (jusqu'à 16 ans)	CHF 115.00 (CHF 125.00)		CHF 140.00 (CHF 160.00)	
• 1 adulte – 2 enfants (jusqu'à 16 ans)	CHF 140.00 (CHF 150.00)		CHF 170.00 (CHF 190.00)	
• 2 adultes – 1 enfant (jusqu'à 16 ans)	CHF 190.00 (CHF 200.00)		CHF 210.00 (CHF 220.00)	
• 2 adultes – 2 enfants (jusqu'à 16 ans)	CHF 200.00 (CHF 220.00)		CHF 230.00 (CHF 240.00)	
• 3 ^e enfant et suivants, par enfant	CHF 20.00 (inchangé)		CHF 20.00 (CHF 25.00)	

COORDONNEES POUR FACTURATION

Nom :	Prénom :
Adresse :	Localité :
N° de tél. :	E-mail :
Ces abonnements permettent aux bénéficiaires de se rendre, durant l'année 2017 et selon les heures d'ouverture, dans les piscines communales situées à Cernier (La Fontenelle) -jusqu'au 15 juin-, aux Geneveys-sur-Coffrane (centre sportif) et à Engollon (piscine extérieure).	
Commandes à loisirs.val-de-ruz@ne.ch ou par courrier à Commune de Val-de-Ruz, administration sports, loisirs, culture et promotion régionale, Epervier 6, 2053 Cernier.	
Afin de pouvoir envoyer les bons avant Noël, les commandes doivent impérativement être en notre possession au plus tard le 11 décembre 2016.	